

Participation du Conseil économique et social au débat national sur l'avenir de l'Union européenne

SOMMAIRE	
Page	
AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 30 octobre 2001	1
PRÉSENTATION	3
I. BILAN DU PROJET EUROPÉEN	4
a. LES DÉFIS DU PROJET DE LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE	4
b. LES DÉFIS DU PROJET DE LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE	4
c. LES DÉFIS DU PROJET DE LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE	4
d. Les enjeux de l'Union européenne	4
e. Les enjeux de l'Union européenne	4
f. Les enjeux de l'Union européenne	4
II. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
a. LES DÉFIS DU PROJET DE LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE	10
b. LES DÉFIS DU PROJET DE LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE	10
c. LES DÉFIS DU PROJET DE LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE	10
III. CONCLUSION	18
ANNEXES	19
ANNEXE A L'AVIS	19
ANNEXE B L'AVIS	19
ANNEXE C L'AVIS	19

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Avis

Traité par : Section des Relations extérieures Délégation pour l'Union européenne

Adopté le : 10/10/2001

Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Wieviorka Annette

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

Conscient de l'enjeu, le Conseil économique et social s'engage pleinement dans le débat sur l'avenir de l'Union. Les propositions qu'il formule visent non seulement à relégitimer le projet européen en associant véritablement les citoyens à la réflexion mais également à orienter la position française sur les sujets qui seront abordés jusqu'à la Conférence Intergouvernementale de 2004.

Descripteur Eurovoc :

Union européenne, France